

Notre cabinet se met au vert



Notre démarche « zéro papier » dans l'intérêt du développement durable

1/ Dématérialisation :

En effet, avec la multiplication des informations et données à gérer, il est clair qu'aujourd'hui cette manière de travailler n'est plus adaptée. Alors pourquoi ne pas **dématérialiser les documents et processus** et faire de notre cabinet un *cabinet vert*.

Voici quelques avantages :

- **Facilite les échanges** avec tous les intervenants que ce soit avec nos clients ou les différentes administrations.
- **La recherche d'un document au format électronique est plus simple et rapide** que celle d'un fichier physique, il suffit de taper un mot clé pour retrouver le document recherché.
- **La traçabilité des documents est renforcée** : il devient plus aisé de contrôler l'origine des documents électroniques et de savoir qui les a modifiés et à quel moment.
- **Les documents sont plus facilement modifiables et partageables**. Plusieurs personnes peuvent travailler sur le même document en même temps. Cela permet **une meilleure collaboration** entre les intervenants d'un projet.
- **Les tâches chronophages à faible valeur ajoutée sont éliminées** : impression, numérisation, archivage...
- La dématérialisation des documents ouvre la porte à **l'automatisation des processus**.

2/ Signature électronique :

Toujours dans cette même optique, nous souhaitons mettre en place la **signature électronique via une plateforme parfaitement sécurisé, le partenaire JESIGNEXPERT**. Simple d'utilisation même pour les plus novices, cette plateforme favorise un gain de temps et une sécurité optimale. Elle vous permettra de signer entre autres des documents tels que les lettres de missions et leurs avenants, le rapport de la discussion de bilan, les devis (modifications juridiques) etc ...

3/ Changement de logiciel en 2022 :

Notre cabinet va investir en 2022 dans un nouveau logiciel. Ce logiciel vous permettra, via une application simple d'utilisation à télécharger sur votre téléphone portable, de nous envoyer où que vous soyez une photo de vos factures et justificatifs. En effet, fini les imprimantes ou scanners, une simple connexion internet et un téléphone suffisent.

4/ Valeurs environnementales, recyclage :

Notre politique « zéro papier » nous amènera à ne plus utiliser nos classeurs utiles jusqu'à présent pour la conservation des documents. De ce fait, nous en ferons don au lycée de Pézenas, ou autres associations intéressées avec qui nous sommes en contact.

5/ Livre d'or :

Si vous partagez comme nous cette envie de préserver notre planète, n'hésitez pas à laisser un avis, des idées, des suggestions, sur notre livre d'or <https://www.cohenexpertscomptables.fr/fr/avis-expert-comptable> .

Toutes ces démarches ne pourront se faire sans votre participation, alors ensemble travaillons main dans la main et engageons-nous dans la protection de l'environnement, en optimisant au mieux cette nouvelle ère du numérique.

MERCI A TOUS !